



**SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS
SPECIALISTES DE L'APPAREIL DIGESTIF**

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS
Tél. : 01.44.29.01.30. – Fax 01.40.54.00.66.

www.synmad.com - email : Synmad@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION 2020

Vous pouvez également adhérer directement en ligne sur le site : www.synmad.com

Je soussigné (e), Docteur :Prénom :

Adresse professionnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Tél.Pro.: Portable :

Fax :

e-mail :

(Merci d'écrire lisiblement afin que vous puissiez recevoir nos informations – email qui est votre identifiant sur le site du SYNMAAD)

Date et lieu de naissance :

Année de thèse :Année de qualification :

Année d'installation :

MODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL :

- | | | | |
|---------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| - LIBERAL | <input type="checkbox"/> | - SALARIE..... | <input type="checkbox"/> |
| - GROUPE..... | <input type="checkbox"/> | - VACATAIRE..... | <input type="checkbox"/> |
| - SECTEUR 1..... | <input type="checkbox"/> | - SECTEUR 2..... | <input type="checkbox"/> |
| - HOSPITALIER | <input type="checkbox"/> | - HOSPITALIER | <input type="checkbox"/> |
| (temps partiel) | | (temps plein) | |

ADHERE AU SYNMAAD ET REGLE LA COTISATION (soit par chèque, soit en ligne directement sur le site du SYNMAAD : www.synmad.com)

LE
SIGNATURE

POUR INFORMATION (*)

Cotisation 2019 190,00 €

1^{ère} année d'installation 95,00 €

Jeunes Hépatogastroentérologues 50,00 €

(Internes – CCA – Assistants)

Cotisation de soutien 50,00 €

(Retraités)

(*) Le montant des diverses cotisations sera fixé lors de l'Assemblée Générale du SYNMAAD le samedi 28 mars 2020.

Je suis informé (e) et j'autorise le SYNMAAD ainsi que « Les Spé-CSMF », auxquels le SYNMAAD est affilié, à recueillir les informations me concernant et à s'échanger respectivement lesdites informations. Ces informations ne sont réservées qu'aux destinataires suivants : SYNMAAD et « Les Spé-CSMF ».

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail - courrier postal

et newsletter) de la part du SYNMAAD, merci de cocher cette case